

Procès-verbal du conseil municipal **de la commune de LAIZÉ**

Séance du 19 janvier 2026
19 h 30 – salle du conseil municipal

Convocation par courriel en date du : 13 janvier 2026

Début de la séance : 19 h 30 - Fin de la séance : 21 h 50

Le conseil s'est tenu sous la présidence du Maire, Philippe DEMOUSSEAU.

Etaient présents (dans l'ordre alphabétique) : Mesdames et messieurs Aurélie AUDET, Philippe DEMOUSSEAU, Véronique DUCLOUX, Daniel DUCRET, William GUILLET, Emmanuel MEILLERAND, Christophe PEPIN, Isabelle PERRIN, Bertrand PETIOT, Christine RUBBENS, Sylvie WAGNER, Damien WISLER.

Absent(s) Excusé(s) : Lucette DELETTRE, Isabelle MARTINS, Antoine BECKER.

Absent(s) non excusé(s) : /

QUORUM : 12 (8/15 requis)

Invitée :

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du PV du conseil du 15 décembre 2025
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour l'achat d'un véhicule utilitaire au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) 2026 (délib.)
- Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la restauration du four à pain de la Bouquine à l'état de ruine aujourd'hui au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) 2026 (délib.)
- Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la suppression du système de désenfumage de la salle polyvalente au titre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) 2026 (délib.)
- Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la restauration du four à pain de la Bouquine au titre de l'appel à Projet 2026 du Département (délib.)
- Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour l'aménagement d'un espace naturel au titre de l'appel à Projet 2026 du Département (délib.)
- Autorisation de signature de l'avenant à la convention de mise à disposition du système d'information géographique de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire (délib.)
- Travaux et projets en cours
- Comptes rendus de réunions
- Informations diverses

.....

Monsieur Damien WISLER est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal du conseil du 15 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

1 – Le conseil municipal de Laizé a discuté et approuvé, à l'unanimité, la proposition relative au dépôt d'un dossier de subvention DETR 2026 pour l'acquisition d'un camion benne 3,5 tonnes, destiné à optimiser les missions d'entretien des voies, espaces verts et bâtiments communaux. Cette acquisition, d'un coût prévisionnel de 39 726 € HT, vise à sécuriser les conditions de travail des agents (réduction des manipulations de charges lourdes) et à améliorer l'efficacité opérationnelle (réduction des temps de transport et des risques liés à la surcharge des véhicules actuels).

Le plan de financement prévoit un taux de subvention sollicité de 40 % (15 890,40 €) auprès de l'État (DETR), complété par un fonds de concours MBA à 20 % (7 945,20 €) et un autofinancement communal de 40 % (15 890,40 €). Le maire est autorisé à engager les démarches administratives et à signer les documents afférents. La mise en œuvre interviendra après notification des subventions, sous réserve de leur obtention.

2 – Le conseil municipal de Laizé a discuté et approuvé, à l'unanimité, la proposition relative au dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la restauration du four à pain de la Bouquine, classé en état de ruine, au titre de la DETR 2026 (Priorité 2). Cette décision vise à préserver un patrimoine historique local – le plus ancien four de la commune, lié au fief de Givry – et à le valoriser comme équipement culturel et social, ouvert aux associations et aux habitants.

Le projet, d'un coût total de 54 588 € HT, sera financé à 60,45 % par des subventions publiques (État, Région, Département) et à 39,55 % en autofinancement (fonds propres et Fondation du Patrimoine). Les travaux débuteront après obtention des aides sollicitées, la commune s'engageant à couvrir les écarts éventuels. Le maire est autorisé à signer tous actes relatifs à cette opération, conformément au plan de financement adopté.

3 – Le conseil municipal de Laizé a discuté et approuvé, à l'unanimité, la proposition relative au dépôt d'un dossier de demande de subvention DSIL 2026 pour la suppression du système de désenfumage non conforme de la salle polyvalente. Cette décision vise à mettre en conformité l'équipement communal avec les exigences de sécurité des ERP, suite au rapport de la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Mâcon (5 avril 2022), qui a identifié des risques majeurs (inadéquation réglementaire et danger de chute des ouvrants).

Le projet, d'un coût total de 9 920 € HT, prévoit le remplacement des ouvrants par des châssis aluminium sécurisés et sollicite une subvention étatique (DSIL) à hauteur de 50 % (4 960 €), le solde étant couvert par l'autofinancement communal. La mise en œuvre des travaux interviendra après obtention des financements, sous maîtrise d'ouvrage municipale. Le maire est habilité à engager les démarches administratives et financières y afférentes.

4 – Le conseil municipal de Laizé a discuté et approuvé, lors de sa séance du 20 janvier 2026, la proposition relative au dépôt d'un dossier de demande de subvention départementale pour

l'aménagement d'un espace naturel communal de 4 hectares, dans le cadre de l'Appel à Projets 2026 (Volet 2-221 – Priorité 1). Cette décision vise à transformer le site en un lieu multifonctionnel (promenade, jeux, biodiversité), avec une première tranche de travaux en 2026 (aire de jeux, plantations) et une seconde phase prévue en 2027-2028 (sentier pédestre). Le projet, d'un coût global estimé à 55 900 € HT, sera financé à hauteur de 25 % par une subvention départementale sollicitée (10 000 € HT), le solde (45 900 € HT) restant à la charge de la commune. Le conseil a validé le plan de financement, autorisé le maire à engager les démarches administratives et acté l'autofinancement en cas de refus partiel ou total de la subvention. La mise en œuvre débutera dès notification de l'accord départemental, prévue au premier semestre 2026.

5 – Le conseil municipal de Laizé a discuté et approuvé, à l'unanimité, la proposition relative au dépôt d'un dossier de demande de subvention départementale pour la restauration du four à pain de « La Bouquine », dans le cadre de l'Appel à Projet 2026 (volet 3-3.23, priorité 2). Cette décision vise à sauvegarder un élément patrimonial emblématique de la commune, menacé de disparition, tout en s'inscrivant dans une démarche de valorisation du patrimoine rural non protégé et de dynamisation du bourg-centre. La mise en œuvre du projet, d'un coût global prévisionnel de 54 588 € HT, débutera après obtention des financements, dont une subvention départementale sollicitée à hauteur de 13 700 € HT (25 % des dépenses éligibles), complétée par des fonds de la Fondation du Patrimoine (11 000 € HT) et de la Région (11 000 € HT). Le reste à charge pour la commune s'élève à 18 888 € HT.

6 – Le conseil municipal de Laizé a discuté et approuvé, à l'unanimité, la signature d'un avenant à la convention de mise à disposition du système d'information géographique (SIG) de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire (ATD71). Cette décision vise à autoriser l'ATD71 à partager les données cartographiques dont la commune est propriétaire avec des partenaires publics ou privés de l'ingénierie territoriale, dans le cadre de ses missions de mutualisation et d'enrichissement du SIG. Ce partage, encadré par la convention initiale (2024) et les statuts de l'Agence, s'inscrit dans une logique de coopération inter collectivités et d'optimisation des outils d'urbanisme, de gestion des réseaux et des espaces publics.

La mise en œuvre sera effective dès signature de l'avenant par le maire, conformément à l'article 2 de la délibération. Les modalités pratiques (délais, acteurs concernés) relèveront des partenariats conclus par l'ATD71, sous réserve du respect des règles de protection des données et de la propriété intellectuelle des collectivités.

DOSSIERS EN COURS

1. Bulletin municipal : distribution a été faite par les agents communaux. Le maire remercie toutes les personnes ayant participé à la rédaction et les annonceurs publicitaires.

2. Budget 2026 : Compte de gestion et compte administratif en cours de finalisation. Vote du budget prévu lors du **conseil du 2 mars 2026**. Le Maire suivra une session de formation le 29 janvier prochain, au Centre de Gestion, pour les élus sur les enjeux budgétaires.

3. SYDESL – Eclairage public neuf : Accord de principe par le conseil municipal de l'étude du Syndicat Départemental Energie Saône et Loire, pour l'installation de nouveaux éclairages publics, rue du 19 mars 1962, avec un reste à charge de la commune d'environ 17 100 €.

4. SYDESL – Eclairage public renouvellement vétuste : Accord de principe par le conseil municipal de l'étude du Syndicat Départemental Energie Saône et Loire, pour le remplacement des éclairages vétustes (30 points concernés) avec une aide de 50 % du SYDESL avec un reste à charge de la commune d'environ 12 050 €.

5. Concours JSL pour la restauration du four de la Bouquine : remise du chèque prévue le 26/02/2026 à 11h à la salle polyvalente avec les 2 autres communes participantes au concours.

6. Courier du CLEM (Viens) : Suite au conseil municipal du mois de décembre le CLEM a adressé un courrier aux membres du conseil afin de comprendre les motivations pour la non-reconduction de la subvention de la mairie pour ce dispositif. Les élus souhaitent avoir un état précis sur la participation des enfants de la commune pour justifier de la subvention attendue par le CLEM. Un rendez-vous est pris avec le président de la Communauté de Communes du Maconnais Tournugeois afin d'échanger sur le sujet. Une rencontre avec le directeur du CLEM devra avoir lieu.

POINT URBANISME

Depuis le dernier conseil (15/12/2025)

- 1 permis de construire
- 1 déclaration préalable et 1 déclaration préalable modificative
- 4 certificats d'urbanismes informatifs

POINT ETAT-CIVIL

- 2 naissances hors de la commune
- 1 décès hors commune

TRAVAUX

Réalisés

- Installations de salles (vœux, conseil).
- Bouchages de trous sur voirie et chemins.
- Dégagement de chemins (arbres).
- Changement de points lumineux RD82.
- Carrelage du dernier vestiaire au stade.
- Distribution du bulletin municipal.
- Finition de la buvette du stade (*tarification proposée : 60€/week-end*).

À venir

- Dépose du grillage au hangar (pour mur mitoyen par le voisin).
- Pose de grillage au stade (en coordination avec le club de foot).
- Taille des platanes dans la cour de l'école.

SIVOM : Présence sur la commune du **23/02 au 13/03/2026**

ÉCHÉANCES PASSÉES

17/12 – Commission Actions Sociales : Décision d'offrir un colis aux personnes de + de 85 ans et en incapacité de se déplacer lors du repas des aînés offert par la municipalité ; Établissement d'une liste des personnes susceptibles de bénéficier d'un accompagnement pour le maintien à domicile ; Organisation d'une rencontre avec l'association AMAELLE afin d'étudier les services pouvant être proposés aux résidents de la commune.

17/12 – Rencontre avec l'encadrement du CPI afin de préparer la réunion avec le SDIS pour la convention cadre entre le SDIS et les mairies.

18/12 – Assemblée générale du Comité de Jumelage : Comment relancer le comité avec plus de rencontres et de liens entre notre commune et Batzendorf ? Proposition de faire une correspondance entre les écoles. D'organiser des voyages lors de manifestations dans chaque commune.

19/12 – Noël du personnel : ambiance conviviale, saluée par l'ensemble des participants.

20/12 – Lecture du conte de Noël par les bénévoles de la bibliothèque : un moment convivial et chaleureux.

22/12 – Don de sang à Laizé : une belle participation de la population.

03/01 – Galette HLS : remerciements adressés à la commune pour le renouvellement de l'éclairage du stade.

06/01 – Vœux du Président du conseil départemental et du Préfet.

07/01 – Installation de la fibre à l'école. Les tablettes numériques seront mises en service le 26 janvier par le prestataire informatique mandaté.

07/01 – Planning du SIVOM.

09/01 – Assemblée générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers : Bilan des manifestations passées et présentation des projets à venir. Validation du rapport financier et renouvellement du bureau. Demande d'éclairage pour la « *barbecue party* » annuelle : la municipalité examinera la faisabilité d'installer des projecteurs sur le bâtiment communal de la place du Carjeu.

11/01 – Vœux de la municipalité : une très belle participation de la population.

12/01 – Réunion SDIS pour la convention cadre entre le SDIS et la mairie pour la CPI : une convention devra être signée entre la mairie, le SDIS et le CPI afin de déterminer les coûts et prises en charges de chaque partie des formations des Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV), des visites médicales et le matériel requis. Le constat est que les exigences sont de plus en plus nombreuses et donc les coûts plus élevés pour les communes. Il est également suggéré que les formations des SPV soient indemnisées par les communes.

13/01 – Echange avec le théâtre pour le spectacle du 30 janvier à 20 h à la salle polyvalente.

13/01 – Vœux MBA.

17/01 – Présentation du livre de Monsieur Edward STEEVES : évènement qui a suscité un **vif intérêt** parmi les participants.

19/01 – Présentation de l'association AMAELLE.

Echéances à venir

- 20/01** – réunion d'information pour le recrutement au CPI (18h30)
21/01 – Présentation de l'étude photovoltaïque sur les bâtiments communaux SYDESL (9h)
21/01 – AG de l'association Culture et Patrimoine (19h00)
22/01 – Vœux du SYDESL (11h)
22/01 – Présentation des chantiers routiers 2026 secteur Mâconnais (14h30)
23/01 – Point organisation brocante foyer rural et gendarmerie (9h)
26/01 – Installation des tablettes à l'école ITD
28/01 – rencontre du souvenir Français
23/02 – Don du sang à Laizé (après midi)
24/02 – entretiens annuels des personnels communaux
26/02 – remise de chèque suite concours fondation du patrimoine et JSL (11h)
26/02 – soirée des maires MBA avant élections
27/02 – Ste Barbe des sapeurs-pompiers du CPI Laizé

INFORMATIONS DIVERSES

Route de Moranchin Des dégradations (trous) sont constatées côté Sennecé, liées aux cycles gel/dégel récents. Un signalement a été transmis à l'entreprise en charge des travaux de reprise sur ce tronçon.

Accueil des nouveaux habitants Proposition d'organiser une manifestation municipale pour présenter la commune et les élus aux nouveaux arrivants. Une liste des concernés est en cours d'établissement.

Société de chasse Une vente à emporter est prévue en mars 2026. La mairie confirme la mise en service de la nouvelle buvette pour cet événement.

Environnement Visite d'un représentant de la Police de l'environnement à la mairie pour recueillir des informations.

Espaces publics – Terrains de pétanque Des devis pour le désherbage sont en cours de collecte.

Prochain conseil : Lundi 2 mars 2026 à 19 h 30 (vote du budget)

Signature du Maire

Philippe DEMOUSSEAU

Signature du secrétaire de séance

Damien WISLER

Adresse mail mairie : mairie@laize.fr

Site internet de la commune de Laizé : www.laize.fr

Télécharger l'application « *IntraMuros* » sur votre Smartphone pour suivre l'actualité de votre commune

Mention de Publication : L'ensemble des délibérations prises par le Conseil Municipal lors de cette séance est consultable à la mairie.